

hommes qui ne lui coûteroit rien.

I I.  
*Arrangemens & mouvemens qu'occasionne la conjoncture.*

Mais il y a un nouvel arrangement pris au sujet des trois cens Compagnies de Cavalerie & Dragons ordonnées par la dernière création, dont nous avons parlé le mois dernier. Le Bureau de la Guerre ne délivrera plus des commissions pour ces 300. Compagnies. Il en a délivré seulement cent & seize; les cent quatre-vingts-quatre qui restent, n'auront pas lieu. On a changé de système là-dessus. Le nombre d'hommes qui auroient dû composer ces 184. Compagnies sur le pied que l'Ordonnance le portoit, seront incorporés à chaque Compagnie des anciens Corps, dont chacune sera augmentée de 5. hommes. Les ordres ont été expédiés en conséquence aux Colonels de chaque Régiment, pour qu'ils fassent procéder à cette augmentation. On trouve ce parti moins à charge au Roi & à l'Etat, à cause des pensions que le Roi s'est obligé de donner aux Capitaines, en cas de réforme. Outre ces arrangemens, il est comme certain qu'on a déjà trouvé les fonds nécessaires pour les dépenses de la présente année 1743. & l'on ne fait pas difficulté de publier qu'au cas que ces fonds ne fussent pas, l'on en trouvera assez d'autres, & même avec facilité, pour faire voir, dit-on, aux Puissances étrangères que la France n'est pas dans l'état d'épuisement qu'elles la croyoient.

Il est certain d'ailleurs, que la Cour fait des remises considérables & presque continuelles à *Francfort*, dont une partie est destinée pour les Armées du Roi, & une autre pour mettre l'Empereur en état d'augmenter la sienne jusqu'à 30. ou 40. mille hommes: Il n'est pas moins certain non plus que l'on a fait dresser à *Dunkerque* une